



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 12 décembre 2016

Délibération n° 2016-1619

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2015

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

Conseil du 12 décembre 2016**Délibération n° 2016-1619**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2015**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

L'activité de gestion de l'usine d'incinération des ordures ménagères intervient dans le cadre d'un contrat de concession qui prévoit la construction, l'exploitation et le renouvellement de l'ensemble des ouvrages réalisés, confié à la société Valorly. Ce contrat est conclu pour une durée de 30 ans. Son terme est le 30 juin 2019.

Le rapport du délégataire présenté à la Métropole au titre de l'exercice 2015 comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activités et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Pour rappel, l'usine avait été partiellement détruite à la suite d'un sinistre le 12 novembre 2013. Après des travaux de reconstruction, le site de Valorly a retrouvé ses pleines capacités de traitement en septembre 2014. L'année 2015 s'est déroulée comme une année d'exploitation de référence après les années de travaux pour modernisation des chaudières et de reconstruction post sinistre.

Le taux de disponibilité des lignes est de 86 % (15 103 heures réalisées sur 17 500 possibles), revenant ainsi au niveau d'activité de 2010.

Conformément à l'avenant n° 12, Valorly a assumé le traitement de 145 000 tonnes. Quelques détournements de déchets vers d'autres usines du groupe Suez de la région ont été nécessaires du fait d'arrêts imprévus de l'installation.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 4 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2015 :

Libellé		2012	2013	2014	2015	Variation 2014-2015	
						En %	Tendance
indicateurs d'activité	tonnage traité	136 072	121 040	140 702	145 693	4	↗
	<i>dont incinéré</i>	133 382	105 954	82 434	141 478	72	↗
	<i>dont détourné</i>	2 690	15 086	58 268	4 215	- 93	↘
	chaleur commercialisée (MWh)	82 564	78 345	65 753	66 995	2	↗
	production électrique (MWh)	26 690	23 528	16 963	43 182	155	↗
indicateurs financiers	chiffre d'affaires (K€)	14 216	15 361	15 832	15 724	- 1	↘
	charges d'exploitation (K€)	20 784	20 882	22 719	20 839	- 8	↘
	résultat net (K€)	- 2 692	- 1 571	7 074	- 1 656	- 123	↘

L'efficacité énergétique en 2015 a été très supérieure à 2014 (59,8 % en 2015 contre 47,7 % en 2014).

Au plan financier, le chiffre d'affaires est stable du fait de la stabilisation des indexations et la baisse des taux d'intérêt.

L'exercice 2015 enregistre de fortes dépenses d'ordre : en effet, le délégataire a effectué une revue des plans de dépenses GER, ce qui a engendré la constitution ou la reprise de provision. Suite au sinistre et aux travaux de remise en état, plusieurs composants ont fait l'objet de reprise partielle ou totale expliquant un montant de reprise de provision de 4 564 K€. Dans le même temps, d'autres éléments ont fait l'objet de dotation pour un montant de 4 990 K€ soit un solde du compte provision au bilan de + 426 K€.

Concernant les charges, les dotations aux amortissements sont en augmentation du fait du "suramortissement" des travaux de reconstruction (1 750 K€).

Le délégataire poursuit son programme de GER. Le montant des dépenses pour 2015 s'élèvent à 3 272 244 €. Les dépenses les plus importantes ont concerné les travaux sur le traitement des fumées, les chaudières et les fours.

Le poste impôts et taxes est en augmentation en raison de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Les charges de personnels sont en augmentation de 6 %.

Le résultat net s'établit à - 1 656 K€. Néanmoins, il faut noter que l'excédent brut d'exploitation redevient positif, après 3 années de gros travaux de renouvellement d'équipements (2012 et 2013) et de sinistre (2014).

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL du 25 octobre 2016. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 25 octobre 2016, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2015 produit par la société Valorly au titre de la délégation de service public pour l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.